



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Perly-Certoux est convoqué pour le jeudi 25 février 2021, à 20 heures

A. Adoption du procès-verbal et du compte rendu des décisions de la séance du 17 décembre 2020

B. Communication du Bureau du Conseil municipal

1. Prise de position du Conseil municipal suite à la décision de l'Assemblée générale de l'ACG du 16 décembre 2020
2. Informations diverses

C. Communications du Conseil administratif

1. Informations diverses

D. Propositions individuelles et questions

Pour M. Michel Mouton, Président
Jacques Nierlé
Secrétaire

En raison de la propagation du virus COVID-19, vous êtes invités à porter le masque jusqu'à votre place et lors de vos déplacements. le nombre de places dédiées au public est limité à 5 personnes. Les personnes présentes ont l'obligation de porter un masque durant toute la séance.